

Commune de Mies



CONSEIL COMMUNAL

CONVOCATION

Vous êtes convoqué(e) à la **salle communale de Tannay**:

le mercredi 13 octobre à 2021 à 20h

ORDRE DU JOUR

**Seules les personnes en possession d'un certificat COVID sont autorisées dans le public uniquement sur la galerie et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.
Par solidarité avec les membres du Conseil le port du masque est également demandé.**

1. Appel
2. Assermentation
3. Election du/de la secrétaire du Conseil communal
4. Procès-verbal de l'assemblée du 23.06.2021
5. Communications du Bureau
6. Nomination d'un/e délégué/e suppléant/e à l'ORPC
7. Nomination d'un/e délégué/e suppléant/e à Région de Nyon
8. Informations de la Municipalité
9. Arrêté d'imposition 2022 – préavis N° 08/2021
10. Autorisations générales pour la législature 2021-2026 – préavis N° 09/2021
11. Dépôt d'un recours contre le décompte final des péréquations en relation avec l'année 2020, comprenant notamment la cohésion sociale (facture sociale) – préavis N° 10/2021
12. Rapport des Commissions et des délégations intercommunales
13. Divers et propositions individuelles

Situation sanitaire:

Nous garantissons que la salle communale sera installée en fonction de la crise sanitaire actuelle. Les chaises seront placées selon les règles de distanciation sociale.

A l'entrée de la salle, des masques et du gel désinfectant seront mis à votre disposition. Le port du masque est obligatoire même lorsque les Conseillers/ères sont assis, hormis pour les orateurs.

Le bureau du Conseil vous remercie de respecter les distances sociales lors de votre arrivée et de votre départ. Pour la santé et la sécurité de tous : pas de poignées de mains et aucun contact physique entre les participants, nous vous remercions de respecter scrupuleusement ces mesures très importantes.

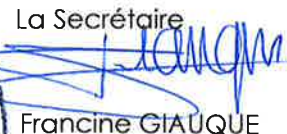
A l'issue de l'assemblée un apéritif sera servi aux personnes qui désireront y participer et qui pourront présenter un certificat COVID.

Le Président


Jean-Louis PHILIPPIN

La Secrétaire




Francine GIAUQUE

Mies, le 28 septembre 2021